

# Dresser : le PSE invalidé ?

**Social.** Le ministère du Travail a désormais entre les mains le dossier du Plan de sauvegarde de l'emploi de Dresser. Sa décision, connue dans quelques jours, pourrait rendre caduc le projet de suppression de près de 300 postes.

« **O**ui, ce sera une décision politique. Le gouvernement devra faire face à ses contradictions. » Veillée d'armes hier au sein du bureau du syndicat CGT de Dresser-Rand Le Havre. Car le PSE fait désormais la navette avec le ministère du Travail. Ministère qui devra statuer rapidement. Peut-être dès le mardi 6 avril. Avec pour enjeu, la poursuite du parcours, défini par un accord de méthode, du Plan de sauvegarde de l'emploi présenté le 1er septembre 2020 et prévoyant de supprimer près de 300 postes sur les 560 que compte l'usine de production de turbines et de compresseurs pour l'industrie pétrolière.

**« La Direccte ne peut pas ajourner sa décision »**

Lundi après-midi, la Direccte du Havre (ex-Inspection du travail) s'est déclarée incompétente pour donner suite à son traitement. En clair : le valider. Une décision de justice n'est pas étrangère à cette prise de position.

Le 23 mars, soit cinq jours après que la direction de Siemens Energy (propriétaire du site havrais depuis 2015) a déposé le PSE auprès de la Direccte, le tribunal judiciaire du Havre ordonnait que celle-ci communique davantage d'informations portant sur ses orientations stratégiques à échéance de 2023. Elle accordait, par ailleurs, un mois au Comité social et économique de Dresser pour émettre un avis, une fois ces mêmes informations transmises à son expert-comptable.

**Validité ou non de l'accord de méthode**

Déposé par la direction de Siemens Energy, le PSE s'en trouve pour ainsi dire gelé. Pour peu de temps selon les élus du syndicat. Se posera en réalité la question de sa validité. « *Le ministère du Travail doit décider si la communication des informations fait partie de l'accord de méthode [NDLR : document donnant le tempo de la phase de consultation des instances avant la validation du PSE] et, finalement va*



Le bureau du syndicat CGT de Dresser se dit « déterminé » en attendant la décision du ministère du Travail. (Photo CFP/N)

*dans le sens de l'ordonnance de la juge du tribunal judiciaire »,* éclaire Bruno Fleuret, délégué syndical CGT de Dresser Rand. « *Estimer que oui pourrait tout simplement signifier que le PSE est invalidé, car la Direccte ne peut pas ajourner sa décision.* »

À la fin du délai de procédure de consultation, la Direccte a, effectivement 21 jours pour homologuer le document unilatéral (CFE-CGC et CFDT ont émis un avis défavorable, la CGT n'en a pas émis). « *C'est donc bel et bien une décision politique que devra prendre le ministère* », poursuit le syndicaliste prenant pour

cible le groupe Siemens. « *D'un côté, Siemens Gamesa a reçu beaucoup d'aides publiques de l'État pour construire son usine. Mais de l'autre côté, Siemens Energy France n'est*

*pas en mesure de justifier économiquement un PSE et licencier près de 300 personnes.* »

CHRISTOPHE FRÉBOU

## ÉDOUARD PHILIPPE EN DISCUSSION

Interrogé par Jean-Paul Lecoq à l'occasion du conseil communautaire du Havre Seine Métropole, son président Édouard Philippe est revenu sur son rôle d'intermédiaire dans les échanges entre direction de Siemens Energy et représentants du personnel. « *Je discute à la fois avec les propriétaires de l'usine Dresser et les organisations syndicales. Discussions régulières, très directes et très complètes au cours desquelles chacun rappelle ses positions. J'y essaie d'avancer un certain nombre de solutions, en tout cas de faire en sorte qu'un certain nombre de messages soient compris par l'ensemble des acteurs. Si, demain, la Communauté urbaine devait intervenir, cela ferait l'objet d'un débat au sein de ses instances.* »

## MARITIME

# Mission allemande des marins : 35 ans de présence au Havre



La Mission allemande des marins (MAM) célèbre cette année les trente-cinq ans de sa présence au Havre. Membre de l'Église luthérienne d'Allemagne, elle agit dans une trentaine de villes portuaires sur tous les continents excepté l'Océanie. Au Havre, c'est **Silvie Boyd**, diacre, qui la représente depuis août dernier, après avoir exercé une mission comparable au Cameroun. Elle sera installée officiellement dans sa mission

d'aumônier auprès des marins le 18 avril au temple protestant de la rue Anatole-France. Silvie Boyd souligne qu'elle agit comme « *travailleuse sociale dans le cadre de l'Église* ».

### Soutenir la santé physique et mentale

Elle se rend sur les navires où elle rencontre des marins de toutes nationalités et pas nécessairement chrétiens. Elle dialogue avec eux « *sur Messenger ou WhatsApp* » et est aussi en contact avec ceux qui sont hospitalisés. « *Nous leur apportons un soutien concret et pratique* », pour-

suit l'aumônier. Comme faire des courses en leur compagnie, par exemple. Ou leur réserver de petites surprises, comme l'apport à bord de gâteaux ou d'œufs de Pâques. Avec sa mission, Mme Boyd participe à un nouveau projet « *pour soutenir la santé physique, sociale et mentale* » : chaque semaine un ballon de basket est donné à l'équipage d'un navire disposant d'une salle de sport. Sympa !

Des feuilles d'information rédigées dans diverses langues et à partir de revues de presse effectuées tôt le matin en Allemagne sont aussi distribuées régulièrement.



Des ballons de basket sont offerts à des équipages.